

BEYOGLU

QUOTIDIEN POLITIQUE ET FINANCIER DU SOIR

Après la dénonciation
du traité d'amitié turco-syrien

Ankara, 23. — (Du correspondant du "Paris Soir") — Le président du Conseil syrien, M. Cemil Mardam, reviendra prochainement à Ankara. Le ministre des Affaires étrangères de France, M. Chauvel, est attendu vers la fin février. Il s'entretiendra avec le ministre des Affaires étrangères turc pour élaborer les bases d'un nouvel accord devant remplacer le traité d'amitié turco-

La garnison de Teruel tient toujours !

Les renforts accourent. — Les défenseurs chantent à la Radio l'hymne des Phalangistes. — Heures d'angoisse

L'offensive des miliciens contre Teruel a été déclenchée le mercredi, 15 décembre. Six divisions, groupant au total 60.000 hommes, allaient attaquer les quelques bataillons formant la garnison nationale. Ceux-ci résistent cependant si vigoureusement qu'il faut huit jours aux assaillants pour pouvoir prendre pied dans la ville.

Depuis huit jours, celle-ci est complètement isolée du reste du territoire national. Une dépêche que nous avons reproduite lundi attribue sa longue défense au fait qu'elle est bâtie à une certaine altitude : elle s'élève en effet à 892 m. au-dessus du niveau de la mer.

Mardi, les miliciens emportaient les arènes aux portes de Teruel ; mais au delà du célèbre aqueduc de 140 arches, ouvrage de la vieille cité aragonaise, les nationaux ont continué à combattre. Les derniers survivants de la garnison, retranchés dans un vieux palais du moyen-âge, ont jeté au large, en vue d'éviter de tomber sur les rochers.

L'entrée du Bosphore, a dit le commandant du bateau, le capitaine de la vapeur *Mete*, dont on était sans doute inspiré de l'assaut, est rentré hier au port. Le navire a lutté 2 jours contre la tempête et s'est conservé tout au large, en vue d'éviter de tomber sur les rochers.

C'est en somme le drame d'*Oviedo* qui se renouvelle, ou plutôt celui de l'*Alcazar de Tolède*.

Mais tout cela, désormais, n'a plus qu'une importance épisodique. Par contre, le fait que les républicains n'ont pu s'emparer de la place dès leur première attaque, à la faveur de la surprise, pourraient avoir pour eux des conséquences très graves.

Sur le plateau gelé, à travers les gorges couvertes de neige, la bataille fait rage. Les miliciens cherchent à élargir le long couloir par lequel ils ont accédé à Teruel ; les éléments nationaux, qui commencent à affluer du Nord-Ouest et du Sud s'efforcent de séparer et de rejoindre les colonnes adverses, pour les encercler. Un bulletin du G.Q.G. de Salamanque annonce que le 22 l'une des colonnes de secours a occupé massivement de *Villastar*, qui domine *Camplillo*, point extrême de l'avance des miliciens au Sud de Teruel. Le mouvement tournant, par lequel les deux vapeurs étaient en légère embûche au charbon à l'entrée de la rivière, a été arrêté par le commandant de la *Kurtulus*, de l'arsenal Mustafa Taviloglu, a été à la tête de l'entrée du Bosphore de 1873.

Le *Kurtulus*, a été à la tête de l'entrée du Bosphore de 1873.

Le *Sakarya* qui se disposait dans le port d'*Eregli* au moment où le *Tari* a pu appareiller, a échappé à la tempête, a perdu deux bateaux arrivés hier au port, le *Zvanitia*, sous pavillon turc, a eu une odyssée particulièrement mouvementée.

La défense même des derniers quartiers et des dernières maisons de Teruel n'est plus qu'un épisode de cette lutte de grand style qui se livre hors des murs de la malheureuse ville.

Stratégiquement, l'intérêt de l'action s'est déplacé...

Le général Aranda

à la rescousse

Paris, 23. A.A. — Les télégrammes d'Espagne franquiste démentent la prise de Teruel par les républicains.

Selon le "Journal" les républicains ont déclenché une attaque de 70.000 hommes sur Teruel avec 200 chars de combat. Il était temporairement impossible de résister à une attaque de cette envergure. A l'intérieur de la ville les combats à la baïonnette continuent, mais l'armée du général Aranda avance malgré la résistance acharnée des républicains.

L'armée du général Aranda, après avoir repris le Cerro Gordo et Los Morrones, exerce maintenant une pression fatale sur les gouvernementaux. Elle domine déjà l'entrée de la vallée de Concud.

Le quartier général nationaliste espère pouvoir rétablir dès aujourd'hui le contact entre l'armée du général Aranda et la garnison de Teruel.

Les républicains n'ont occupé jusqu'à maintenant que la gare et un faubourg de Teruel.

"Paris Soir" rappelle en parlant de la bataille de Teruel les combats sanglants de Tolède. Il annonce que la communication par radio entre Teruel et Saragosse a été rétablie. Le premier radiogramme était signé par le commandant franquiste Domingo Rey et il disait :

"Tout va bien. L'espoir de mes soldats est admirable. Teruel ne se rendra pas."

Salamandre, 23. — Le poste de Radio de Salamanque transmet depuis deux nuits, chaque demi heure, la note officielle suivante :

"La garnison de Teruel résiste héroïquement aux attaques désespérées de l'ennemi qui, méconnaissant la valeur de Aragonais, a annoncé déjà plusieurs fois la prise. L'héroïsme de Teruel barrera la

route aux assaillants. Nos colonnes de secours avancent et vont prendre contact avec les assiégés. L'Espagne tout entière se sent unie, dans ces heures difficiles, avec l'invincible population de Teruel."

Le poste de Radio de Teruel, qui a recommencé à fonctionner, lance chaque quart d'heure le message suivant :

"Tout marche bien. Notre esprit est indomptable."

Chaque émission est suivie par le chant de l'hymne de la Phalange.

La Radio nationale répond par des paroles d'encouragement et d'admiration.

Le communiqué des Républicains

Madrid, 24. — Le communiqué officiel d'hier soir du Quartier Général gouvernemental annonce que dans la ville même de Teruel, les miliciens s'emploient à réduire les centres de résistance qui sont nettement localisés.

L'évacuation de la population civile continue ; les trois-quarts des habitants ont déjà abandonné la ville. On signale quelques cas de fièvre typhoïde.

Hors de Teruel, ajoute le communiqué, les renforts ennemis ont attaqué notre flanc droit. Ils ont été très facilement repoussés.

La brigade Lyster

Berlin, 24. — On annonce que la brigade internationale Lyster, qui a participé à l'attaque de Teruel, est à peu près complètement anéantie. Elle a perdu 60 % de ses effectifs.

A L'ARRIERE DES FRONTS

Le trésor des Basques

Paris, 23. — L'ambassadeur d'Espagne a reçu livraison du fameux trésor basque, évalué à 10 milliards de francs, emporté par les marxistes et qui avait été saisi au Havre à la suite de la protestation du gouvernement national espagnol. Les tribunaux français ont attribué le trésor contesté au gouvernement de Barcelone, le seul reconnu légal.

Noël de grèves à Paris!

Les ménagères ne savent comment organiser le Réveillon

Paris, 24. — Le réveillon s'annonce sous le signe des grèves !...

Dans l'alimentation, les grèves continuent et de nouvelles ont éclaté ce matin. Elles sont aggravées par la grève des chauffeurs de camions. Seule la distribution du lait est continuée, dans une intention humanitaire, envers les hôpitaux, les malades et les enfants. Les ménagères désireuses de préparer les bombances traditionnelles du Réveillon sont affolées...

Par bonheur, on pourra du moins aller au spectacle. Les patrons, décidés à arriver à un accord à tout prix pour ne pas chômer le soir du 24 décembre, ont accepté toutes les revendications des musiciens.

On n'a pas eu de journaux ce matin, par suite de la grève du personnel des Messageries Hachette. On s'efforce de remplacer le personnel défaillant en utilisant des autos privées et des camions réquisitionnés par la préfecture.

Les usines Goodrich, à Colombes, n'ont pas été évacuées par leur personnel en grève ; de nombreuses grèves de sympathie éclatent dans la région parisienne.

Enlevés !

Rome, 24. — On mandate de Jérusalem au *Giornale d'Italia* que, selon les nouvelles de Damas, le gouverneur de *Gezire* (*Deir-es-Zor*) et quatre de ses amis auraient été enlevés au cours d'un voyage.

L'affaire des autobus

La commission n'a pas achevé son enquête

Une information du "Son Telegraf" démentie

Nous lisons dans le « Tan » de ce matin :

Les inspecteurs civils chargés de l'enquête sur le sujet de l'affaire des autobus poursuivent leurs investigations. Hier également quelques exploitants d'autobus se sont adressés aux inspecteurs et leur ont exposé leur cas. Les inspecteurs civils n'ayant plus qu'à entendre maintenant les doléances des propriétaires d'autobus vont rester encore quelque temps en leur ville. Ils sont sur le point de terminer l'étude des dossiers.

On a placé aux ordres des inspecteurs deux dactylos émergeant aux cadres de la municipalité et la chambre de M. Neşet a été affectée à leur usage.

Hier soir, notre confrère le « Son Telegraf » publiait une nouvelle arrognante annonçant que les inspecteurs partiraient ce soir pour Ankara et que l'enquête avait pris fin. Cette nouvelle ne repose sur aucun fondement. Car la date à laquelle les inspecteurs rentreraient à Ankara n'est pas encore déterminée et l'enquête à laquelle ils se livrent n'est pas encore terminée. L'ancien journaliste M. Selami Izet Sedes, membre permanent du conseil de la municipalité, a eu avec le vali M. Ustundag une entrevue qui a paru dans le « Son Posta » d'hier.

Au cours de cet entretien M. Muhibbin Ustundag a déclaré que l'on retire leurs permis aux conducteurs d'autobus dont les freins ne fonctionnent pas convenablement. Il avait ajouté que l'exploitation d'une ligne d'autobus étant un service public, elle intéresse, en conséquence, la sécurité publique. Ces paroles du vali provoquent l'étonnement des propriétaires d'autobus.

Voici leur réponse :

— M. Ustundag peut-il vous montrer des procès-verbaux où figure notre signature et où il est dit que le permis a été retiré parce que les freins ne fonctionnaient pas ? On retire les permis parce qu'il y a eu un voyageur en surcharge, parce qu'un billet n'a pas encore été délivré, ou encore parce que l'on a suivi l'itinéraire qui est tracé pour le projet. On a retiré pour ces raisons notamment leurs permis à ceux qui exploitaient la ligne Macka. L'on a prétexté qu'ils avaient circulé autour du monument du Taksim, ou qu'il avaient passé par Pangaltı. Les procès-verbaux y relatifs en font foi. Tout au contraire, on ne retire pas le permis pour des raisons techniques ou pour non conformité au règlement ; pour ceci, on perçoit des amendes.

Un procès des propriétaires d'autobus

Une partie des propriétaires d'autobus ont décidé d'interdire un procès pour les dommages qu'ils ont subis du fait que leur permis leur a été retiré et d'adresser aussi un protêt à la Municipalité.

Six exploitants d'autobus de la ligne Macka se sont adressés, il y a quelques jours, par requête à la Municipalité et ont demandé la restitution de leur permis. Le président de la Municipalité avait référé leur requête à la direction des revenus pour connaître la nature et les raisons de cette amende.

La direction des revenus a fait son enquête ; il a été établi que le permis de ces autobus a été retiré parce qu'ils avaient fait le tour du monument du Taksim ou parce qu'ils avaient passé par Pangaltı. Celle-ci a été transmise en haut lieu. Mais comme le président de la Municipalité ne se rend pas depuis quelques jours à la Municipalité il n'a pas eu la possibilité d'examiner ces documents.

Les autobus fonctionnent entre la ligne Taksim-Yenimahalle ont été soumis à un contrôle soudain. On a retiré leurs plaques à 15 voitures que l'on a estimées n'être pas conformes au règlement. Les propriétaires d'autobus pourront reprendre leur service, lorsqu'ils auront comblé les diverses lacunes constatées dans leurs voitures.

Les autobus de cette région ayant manqué tout d'un coup en grande quantité, la population a éprouvé des difficultés pour joindre de cette voie. La plupart de ces autobus appartiennent à MM. Halit et Niyazi.

DIRECTION: Beyoglu, Istanbul Palace, impasse Olivo — Tel. 41892

RÉDACTION: Berket Zade No. 34-35 Margit Hartı ve Şili — Tel. 49266

Pour la publicité s'adresser exclusivement à la Maison

KEMAL SALIH-HOFFER-SAMANON-HOULI

Istanbul, Sirkeci, Asirefendi Cad. Rahman Zade H. Tel. 20094-95

Directeur-Propriétaire : G. PRIMI

Un commentaire italien sur le récent débat aux Communes

Les conversations en vue de l'amélioration des relations anglo-italiennes n'ont jamais été amorcées

Rome, 22. — Le *Giornale d'Italia* relève que les deux manifestations de l'autre jour à la Chambre des Communes, sur la politique étrangère, sont caractérisées par une évidente confusion et des contradictions de langage.

« Le point qui nous intéresse le plus dans ces déclarations, dit le journal, est celui relatif à la propagande italienne exercée dans le Proche et le Moyen Orient. M. Eden a dit que la propagande italienne ne prend pas fin, il sera impossible de créer l'atmosphère nécessaire pour la continuation des conversations tendant à une amélioration des rapports italo-britanniques.

Le premier ministre a reconnu le droit légitime de chaque nation de diffuser des nouvelles par radio au-delà des frontières et lord Plymouth, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, a affirmé que l'effet corrupr de la soi-disant propagande de la radio italienne et d'autres pays est très exagéré et que l'Angleterre ne peut limiter le droit des autres pays d'exprimer leur opinion.

Un point préjudiciel doit être précisé : M. Eden parle de la continuation des conversations pour l'amélioration des rapports italo-anglais qui serait com-

promise par la prétendue propagande italienne. L'on se demande à quel moment ces conversations ont commencé ? L'on a des raisons de croire que celles-ci n'ont pas été encore amorcées ; il est donc superflu de parler de leur continuation à moins que ce ne soit un jeu de tactique du ministre. Tous les prétextes ont été bons pour Londres afin d'ajouter ces conversations ; dernièrement on a recours à celui de la propagande italienne. La vérité est toute autre.

La propagande anti-britannique en Palestine ne vient pas de l'étranger mais bien de l'intérieur ; elle est due aux événements et ceux-ci, ainsi que leur responsabilité, reviennent uniquement à la politique suivie par la Grande-Bretagne. Ainsi les déclarations de M. Eden se présentent comme une tentative malheureuse de créer un nouvel alibi pour masquer l'inactivité de la politique concernant l'établissement des bons rapports avec l'Italie, ainsi que pour la répression des troubles en Palestine. Il serait préférable et plus franc que M. Eden avoue clairement qu'il entend accomplir sa mission en Europe en refusant nettement la collaboration de l'Italie et de l'Allemagne.

L'avance japonaise s'opère sur deux secteurs

Les colonnes progressent dans le Kansi et le Chekiang

Ainsi qu'on l'avait annoncé, les opérations japonaises sont menées avec un regain d'énergie sur deux secteurs, au Nord du Yangtsé dans le Kiangsi septentrional et au Sud du lac de Ta-Wou dans le Chekiang, vers Hangchou.

Selon des informations du front reçues à Nankin, les forces japonaises opérant au nord du Yangtsé ont occupé Tchangpaling, localité d'une grande importance stratégique.

L'avance vers Hangchou

Le consul général du Japon à Hangchou a demandé à tous ses collègues étrangers de faire évacuer leurs résidants résidant à Hangchou ou dans le voisinage car on prévoit des combats acharnés.

Le porte-parole de l'armée japonaise a déclaré à la presse que trois colonnes de droite nippone ont occupé Tchangpaling, localité d'une grande importance stratégique.

Le maréchal Vorochilow

en Extrême-Orient

Berlin, 24. — Le maréchal Vorochilow entreprendra un voyage d'inspection en Extrême-Orient. Il assistera aux manœuvres de l'armée et visitera les fortifications du Pacifique.

Au Nord-Est de Hangch

Noël

Ses légendes et ses joies

Petit aviateur de six à sept ans, l'enfant trainait derrière lui sa mère souriante.

— Maman, nous avons déjà dépassé la vitrine ?...

— Quelle vitrine, mon petit ?

— Celle des jouets...

Fête des bambins, vieux souvenirs des grands, Noël est là. Que d'attente en cette veille, que d'espoir et de curiosité ! Ce sera une poupée ou un chemin de fer, un service de thé enfantin ou bien une ménagerie aux fauves souples et lissés. Peut-être un cheval de bois ! Noël a l'imagination bien riche et n'est-ce pas lui, au fond, qui place, derrière ces vitrines, tous ces jouets magnifiques pour teiter les petits enfants ?

Lorsque Noël cesse d'être une attente, il devient un souvenir profond—souvenir de joies naïves et de légendes.

Noël est, dans le calendrier, une légende pour enfants qui revient à chaque année, pareille à ces énigmes gauches qui ornent, dans certains monastères, de vieux livres saints.

Et cette histoire ou cette légende est devenue à ce point universelle, a pris si complètement la signification d'une fête de l'enfance, s'est greffée de tant de traditions que plusieurs l'ont adoptée dans ses manifestations extérieures.

Mille légendes, mille contes gracieux et profonds, dont on ne sait au juste s'ils sont plus mystiques qu'enfantins, sont venus auréoler la grande légende de Noël.

Chaque pays a compris Noël à sa façon et l'a entouré de légendes spéciales, de coutumes locales remontant parfois aux époques d'idolatrie. Et n'est-ce pas juste au fond puisqu'on fête en ce jour l'apparition charnelle d'un petit dieu ?

Chez nous, les chrétiens ont ramassé toutes les légendes, ont fondu dans leurs traditions tous les apports individuels de chaque peuple. Nous avons hérité de tous, et cet héritage harmonieusement brodé en un ensemble, a forme mosaique de tout l'univers.

Les Latins, et plus particulièrement les Italiens, nous ont donné le besoin d'une représentation vraie de cette scène légendaire de Noël. Et la crèche — il présepio — est née, représentation théâtrale dont la tradition a déjà dessiné les décors, partagé les rôles, situé l'action.

Cette même fête se répercute autrement chez les Nordiques et nous avons hérité également de cette compréhension, plus mystique, plus symbolique, plus sauvage et plus divine peut-être que celle des Latins. Nous serons l'arbre de Noël — Weihnachtsbaum ! — et nous le couvrirons de neige artificielle pour rappeler que là-haut, dans les forêts de l'Allemagne et de la Suède, les sapins sont maintenant lourds, lourds de neige.

A ces traditions venues d'ailleurs, se sont ajoutées des coutumes purement locales, mais non moins pittoresques. Citerons-nous les « calendriers » qui pour s'être actuellement réfugiés dans la périphérie d'Istanbul, sont pourtant présents à l'esprit de tous ?... Dans la nuit déjà noire, à travers les rues parfois couvertes de neige — oh ! bonheur ! — des enfants vont et chantent de porte en porte. Voix grêles, paroles naïves et joyeuses qu'accompagne le son criard d'un tambourin de peau d'âne, que décale la lumière clignotante d'une lanterne improvisée...

Jadis — les grands s'en rappellent — des orgues de Barbarie venaient dire sous chaque fenêtre qu'autrefois, loin dans les siècles, une étoile s'était arrêtée au-dessus de Bethléem.

Des jouets pour les enfants que les légendes émerveillent sans atteindre ; des légendes pour les sensibles que les jouets ne passionnent plus : Noël ! Mais Noël n'a pas oublié les autres, les gourmets et les gloutons.

Depuis toujours, l'homme ne comprend bien un jour de fête que s'il soigne, ce jour-là, davantage son menu.

Noël ? Oui, sans doute, c'est la messe de minuit, le sapin illuminé, la crèche tapie sous quelque roc mais c'est également — allons ! ne vous en cachez pas — c'est surtout un bon réveillon.

Noël, c'est un pudding monstrueux que le Lord-maire de Londres découpe solennellement ; c'est le « panettone » milanais qui, au besoin, remplacera la messe de minuit mais ne sera, lui, jamais oublié, jamais remplacé.

Noël, c'est une ballade qui durera toute une nuit, une ballade joyeuse et folle avec un léger brin de regret.

Mais où sont les neiges d'antan ?

Un nouveau décret sur la sauvegarde de la monnaie turque

Il comprend 58 articles et est entré en vigueur hier

Le Cumhuriyet et la République sont les seuls à annoncer ce matin que le décret No 11 au sujet de la sauvegarde de la monnaie turque a été abrogé. Le conseil des ministres a élaboré un nouveau décret à ce même propos sous le No 12. En voici le teneur.

« Les banques fonctionnant en Turquie sont tenues de verser à la Banque Centrale (siège ou succursales) les devises existant chez elles pour compte de leurs clients et celles qu'on viendrait à déposer par la suite. Les crédits en devises obtenus par ces banques auprès d'autres établissements similaires sont exceptés de cette obligation.

Les opérations de change et de devises

Les opérations de change et d'achat et vente de devises effectives se font uniquement par l'entremise des banques.

Les agents de change ne peuvent exécuter que les ordres d'achats et de ventes données par les banques.

Il est interdit à celles-ci de vendre du change ou des devises étrangères à d'autres qu'aux personnes munies d'une autorisation spéciale du bureau de contrôle des changes.

Dans les localités où existe une bourse les banques sont tenues de vendre à cette bourse les devises achetées dans la journée ou d'y acheter celles vendues à leurs guichets et non plus de procéder d'office au clearing sans recourir au canal de la bourse.

Les devises en métal

L'entrée dans le pays de pièces de monnaie étrangères en métal est libre ainsi que l'achat ou la vente de ces pièces.

Leur sortie du pays, toutefois, est subordonnée à une autorisation du comité de contrôle du change.

Les avances sur devises

Il est interdit aux banques d'effectuer des avances en livres turques en contrepartie de devises étrangères, tant qu'elles ne seront pas munies d'une autorisation du ministère des Finances à cet effet.

Les montants bloqués

La libre disposition par les particuliers et les établissements se trouvant à l'étranger des montants en livres turques qui figurent à leur crédit auprès des banques de Turquie ou de leurs succursales ou filiales dans notre pays est subordonnée à un visa de la commission du contrôle du change.

C'est le ministère des Finances qui fixe, par un règlement, les modalités d'utilisation des montants bloqués et le communiqué à la dite commission de contrôle.

Les opérations à livrer

Les opérations de change et des devises se font au comptant. La livraison et la réception s'opèrent jusqu'au lendemain soir de l'achat ou de la vente. Les devises constituent la contrepartie de ventes de marchandises à livrer peuvent être achetées à terme par les banques. Celles-ci sont obligées de les offrir à la bourse. Les dettes en devises provenant de ces sortes d'opérations sont réglées, à l'échéance, toujours en devises.

Les devises pour ceux qui désirent voyager

Les Turcs et les étrangers travaillant dans les départements et établissements officiels et aux étrangers exerçant pour leur propre compte un voyage d'études ou de spécialisation, doivent présenter les documents suivants :

A. — Le passeport avec tous les visages en règle, comme pièce justificative du voyage, à annexer au « beyanname » qui devra être présenté.

B. — Pour ceux qui agiront au nom de personnes se rendant parfaire leurs études : un document de l'inspecteur des écoliers à l'étranger ou, à défaut du consulat de la localité, attestant que le jeune homme est inscrit à l'école et mentionnant la durée des études.

Les exportations de change effectuées par les étrangers

La commission peut accorder aux

LA VIE LOCALE

LA MUNICIPALITÉ

La difficulté des communications et la vie chère

M. Hüseyin Avni écrit dans l'*Akşam* : On parle de temps à autre de la cherté des denrées. Or, il faut tenir compte, à cet égard, des difficultés que rencontrent les négociants. L'une d'entre elles est constituée par les difficultés des transports. Depuis l'abolition du portage, le transfert des marchandises, en ville, est devenu toute une affaire. Les petits commerçants des halles et de Balıkpazar sont tout se plaignent de cet état de choses.

— Plus que par le placement de nos marchandises, m'a dit l'un d'entre eux, nous sommes préoccupés par le choix de la personne à qui nous les confions. Les voitures ne rentrent guère dans les ruelles étroites ; il n'est guère possible, d'autre part, d'employer une voiture pour envoyer une caisse, un sac ou un petit lot de marchandises de ce genre dans les hôtels. Il faut, pour cela, des voitures lourdes qui coûtent cher. Il en résulte que le prix du transport des marchandises d'une rue à l'autre grève lourdement le prix de revient.

Les commerçants ne sont pas les seuls à se plaindre. Ceux qui font leurs achats en gros, pour leurs besoins domestiques, rencontrent les mêmes difficultés. D'aucuns ont même complètement cessé leurs achats. Et cela influe nécessairement sur le marché.

On se plaint beaucoup aussi de l'état des rues aux abords de Yemis iskelesi. Parmi les mesures à prendre pour diminuer le coût de la vie, il faut citer tout particulièrement l'entretien des rues. Tant que celles-ci ne seront pas mises en état de permettre au trafic de s'effectuer facilement et tant que l'on ne disposera pas d'un moyen de transport facile et peu coûteux, il ne faut guère s'attendre à une réduction sensible du prix de la vie.

LE VILAYET

Le mouvement des sociétés

Suivant une statistique, durant l'année 1935, 401 entreprises, 16 sociétés anonymes, 11 sociétés limitées ont mis fin à leur activité, 34 entreprises ont été érigées en Société ; 138 sociétés collectives, 7 sociétés en commandite ont été dissoutes. Pendant le même laps de temps, 34 Sociétés collectives, 4 Sociétés en commandite ont été liquidées. En revanche, durant le même laps de temps on a créé 808 entreprises diverses, dont notamment 175 Sociétés collectives, 2 Sociétés limitées, 9 Sociétés anonymes, 5 coopératives, 3 Sociétés en commandite.

En 1936, 419 Sociétés ou entreprises diverses ont suspendu leur activité ; par contre 883 Sociétés et entreprises ont été fondées.

On escompte que pour l'année 1937 la différence entre le nombre des sociétés qui ont cessé de fonctionner et celui des sociétés nouvelles marquera un nouveau progrès relativement à l'année dernière.

Parmi les entreprises nouvelles que l'on crée en notre ville les ateliers d'artistes viennent en tête ainsi que ceux de meubles et les ateliers de réparation. Les ateliers de triicotage représentent le gros des entreprises qui ferment.

Les entreprises industrielles de première classe ont un capital de 70 à 75 millions de livres et un chiffre d'affaires de 100 à 120 millions de livres.

L'effectif des ouvriers d'Istanbul

Le nombre des sociétés industrielles

spécialistes étrangers travaillant dans les départements et établissements officiels et aux étrangers exerçant pour leur propre compte un voyage d'études ou de spécialisation, doivent présenter les documents suivants :

A. — Le passeport avec tous les visages en règle, comme pièce justificative du voyage, à annexer au « beyanname » qui devra être présenté.

B. — Pour ceux qui agiront au nom de personnes se rendant parfaire leurs études : un document de l'inspecteur des écoliers à l'étranger ou, à défaut du consulat de la localité, attestant que le jeune homme est inscrit à l'école et mentionnant la durée des études.

Le règlement qui comprend 58 articles a été communiqué aujourd'hui aux intéressés.

de première classe qui était, il y a quelques années, absolument insignifiant, a atteint et dépasse cinq cent, ces temps derniers. Ces entreprises à elles seules groupent plus de 12.000 ouvriers.

Quant aux ateliers de petite industrie et de l'artisanat, leur nombre s'accroît chaque année en même temps que leur outillage se modernise. On estime à 60.000 le total des travailleurs qui s'assurent un gagne-pain à la faveur de ces petites entreprises diverses. C'est dire que la seule population ouvrière d'Istanbul dépasse le total de la population de certaines de nos villes. Et si on ajoute au nombre des travailleurs eux-mêmes l'effectif représenté par les membres de leurs familles on obtient un total assez sensiblement égal à celui de la population d'Ankara.

Les salaires de nos ouvriers varient entre un minimum de 80 et un maximum de 340 pstr., ce qui représente une moyenne de 120 pstr. par jour. Les apprentis ne sont évidemment pas compris dans ce calcul. On en déduit que le total des salaires des artisans et ouvriers représente, en notre ville, 120.000 Ltqs. par jour et 2.160.000 Ltqs. par mois.

Le chiffre du personnel des manufactures de tabac varie suivant les saisons. A l'époque des exportations 40.000 ouvriers et ouvrières travaillent dans les entreprises de tabac ; durant les autres mois, on n'en compte que 9.000 qui forment le cadre fixe des ateliers.

LES ASSOCIATIONS

Au Circolo Roma

La section sportive du « Circolo Roma » invite les membres et leurs amis au théâtre dansant du premier de l'an qui aura lieu le samedi 1er janvier 1938, à 17 h. 30, à la « Casa d'Italia ».

Attractions diverses. — Loto. — Jeux d'Arbre de Noël.

Danses.

On est prié de retenir sa table auprès du secrétariat de la « Casa d'Italia ».

Fête de l'Arbre de Noël à l'Union Française

A l'instar des années précédentes une fête sera organisée le Dimanche 26 Décembre à 16 h. dans la grande salle de l'Union, à l'intention des enfants de la Colonie Française.

En dehors de la visite du bonhomme Noël qui distribuera ses cadeaux, il est prévu d'autres attractions, notamment une représentation du Guignol lyonnais qui fera, pour la première fois, son apparition sur la scène de l'Union.

Le 60me anniversaire de fondation du Croissant-Rouge

De la filiale d'Eminönü du Croissant-Rouge :

Programme à l'occasion des fêtes du 60e anniversaire de la fondation du Croissant-Rouge :

1. — Début à 21 h. 30.

2. — Marche de l'Indépendance.

3. — Discours par le Dr O. Serefettin et le Dr Celal Tahsin sur le Croissant-Rouge.

4. — Monologue par Nazi Boratap.

5. — Musique de danse.

AU ALAY-KIOSK DE GULHANE

1. — Marche nationale.

2. — Discours par Celal Boran.

3. — Chœurs de voix.

4. — Monologue par Sakir Aseven.

5. — Théâtre.

A VEZNECILER

1. — Hymne national.

2. — Discours par M. Kazim.

3. — Musique de danse.

4. — Monologues.

5. — Zeybek, etc.

A L'agenda du T.T.O.K.

Du « Türkiye Türing ve Otomobil Klübü » :

En présentant nos meilleurs vœux à nos honorables membres, nous prions ceux d'entre eux qui ont réglé leur cotisation pour l'année 1938 de bien vouloir se présenter aux bureaux du Club pour retirer gratuitement l'agenda de 1938 que nous avons imprimé à leur intention.

UNTE DU BEYOGLU
ne innocente

Lucie DELARUE-MARDRUS.

venir. « Ah ! c'est vrai ! Je dois prendre ça dans ma main ! »
Elle recommença l'opération, tenant le plus loin possible de son oreille cette chose qui, peut-être, pouvait faire explosion. Elle entendit des bruits incompréhensibles, faillit lâcher tout, et soudain :

— Eh bien ?... Allo ! cria dans son tympan une hargneuse voix féminine. Piquant un fard solitaire, Mlle Sidonie, plus tremblante encore, murmura faiblement : « C'est moi ! »

— Votre numéro !... s'exaspéra la voix.

— J'ai fait 14 ! dit-elle humble et timide.

— Voyons, madame ! Allo ! Votre numéro de téléphone.

— Mais, madame, je ne sais pas !...

— Je.. Ah ! si ! Ma nièce me l'a écrit sur la carte. Attendez. Voilà. C'est écrit « Pas » et puis il y a un 1, un 6, un 0 et un 5.

— Tout de même !... éclata l'invisible, Passy, 16-05. C'est ça ?

— Oui ! fit à tout hasard la pauvre créature en se retenant de pleurer.

— Ensuite ! L'adresse ! Allo L'adresse où vous télégraphiez.

Ca, c'était plus facile. Tante Sidonie, cramoisie, prononça le plus vite qu'elle put :

— Le Verdon, à Levry, par Alençon Orne.

Cri de rage :

— Veuillez épeler, madame !

— Epeler ?... Ah ! oui ! Ah ! bon !

Alors : Le, l'e : le...

Veuillez épeler par comparaison, madame !

— Par comparaison ?

— Ah ! la !... L comme Ludovic, E comme Emile...

Perdue dans l'incompréhensible, la vieille demoiselle resta quelques secondes frappé d'idiote.

— Allô !... Mais voyons, madame ! Quand on ne sait pas téléphoner, ouin-ouin-ouin-ouin...

— Mais, madame, aussi pour la première fois, jusqu'à Paris, où les honneurs de l'exposition lui seraient faits.

Le jour arriva donc. Ratatinée d'échine, la vieille fille se vit lancée à l'heure sur les routes, allant à l'inconcevable aventure vers la France.

Comprenez qu'elle était rabrouée, Mlle Sidonie, par une espèce de miracle, comprit en même temps ce qu'on lui demandait :

— V nomme Victor, se dépecha-t-elle triomphante, en essayant, du bout de son gant gauche, d'essuyer la sueur qui coulait sur la figure. E comme Emile...

(Voir la suite en 4ème page)

Banca Commerciale Italiana

Capital entièrement versé et réserves Lit. 847.596.198,95

Direction Centrale MILAN

Filiales dans toute l'ITALIE, ISTANBUL, IZMIR, LONDRES.

NEW-YORK

Créations à l'Etranger :

Banca Commerciale Italiana (France) Paris, Marseille, Nice, Menton, Cannes, Monaco, Toulouse, Beaulieu, Monte Carlo, Juan-les-Pins, Casablanca, (Maroc).

Banca Commerciale Italiana e Bulgaria Sofia, Burgas, Plovdiv, Varna.

Banca Commerciale Italiana e Grecia Athènes, Cavalla, Le Pirée, Salonique.

Banca Commerciale Italiana e Rumänien Bucarest, Arad, Braila, Brosov, Constantza, Cluj, Galatz, Temiscara, Sibiu.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto, Alexandria, Le Caire, Demanour Mansourah, etc.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy New-York.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Boston.

Banca Commerciale Italiana Trust Cy Philadelphia.

Affiliations à l'Etranger :

Banca della Svizzera Italiana : Lugano, Bellinzona, Chiasso, Locarno, Mendrisio.

Banque Française et Italienne pour l'Amérique du Sud.

(en France) Paris.

(en Argentine) Buenos-Ayres, Rosario de Santa-Fé.

(au Brésil) São-Paolo, Rio-de-Janeiro, Santos, Bahia, Cutiriba, Porto Alegre, Rio Grande, Recife (Pernambuco).

(au Chili) Santiago, Valparaiso, Bogota, Baranquilla.

(en Colombie) Bogota, Montevideo.

(en Uruguay) Montevideo.

Banca Uragano-Italiana, Budapest, Hatvan, Miskolc, Kormed, Orosz, Szeged, etc.

Banco Italiano (en Equateur) Guayaquil, Manabi.

Banco Italiano (au Pérou) Lima, Arequipa, Callao, Chimbote, Trujillo, Toana, Molendo, Chiclayo, Ica, Piura, Puno, Chincha Alta.

Hrvatska Banka D.D. Zagreb, Soussak.

Siege d'Istanbul, Rue Voyoda, Palazzo Karakoy

Téléphone : Péra 44841-2-3-4-5

Agence d'Istanbul, Allalemcyan Han. Direction : Tél. 22900. — Opérations gén. 22945. — Portefeuille Document 22903

Position : 22911. — Change et Port 22912

Agence de Beyoğlu, İstiklal Caddesi 247 A Namık Han, Tél. P. 47046

Succursale d'Izmir

Location de coffres-lots à Beyoğlu, Galata Istanbul

Service traveler's cheques

Vie économique et financière

La situation des petits métiers dans les vilayets orientaux

On a examiné ci-dessous la situation des petits métiers dans les régions des premier, troisième et quatrième inspecteurat généraux.

Cette étude comprend les vilayets ci-dessous :

Gümüşhane, Erzurum, Kars, Van, Bitlis, Diyarbakir, Mardin, Elazığ, Malatya et Gaziantep. Avant d'analyser les conditions sociales et économiques des petits métiers existant dans ces vilayets, définir la structure économique de ces vilayets aidera à comprendre avec plus de facilité les questions comprises dans ce sujet.

Ces vilayets et les vilayets de Sirt et Mus, qui ont été étudiés en partie, peuvent être séparés en deux catégories, si l'on considère leur contexte économique générale :

1— Les vilayets dont la structure

économique constitue un cycle économique fermé tels que : en partie, le vilayet de Kars, et ensuite ceux d'Erzurum, de Bitlis, de Sirt, de Mus, d'Elazığ, et en partie celui de Van.

2— Les vilayets dont la production s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

Les vilayets dont la structure

économique est fermée tels que : en partie, le vilayet de Kars, et ensuite ceux d'Erzurum, de Bitlis, de Sirt, de Mus, d'Elazığ, et en partie celui de Van.

3— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

4— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

5— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

6— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

7— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

8— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

9— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

10— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

11— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

12— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

13— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

14— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

15— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

16— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

17— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

18— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

19— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par l'agriculture.

20— Les vilayets dont la production

s'adresse à d'autres marchés, c'est-à-dire, les vilayets qui peuvent procéder à des échanges avec des marchés éloignés. Parmi ceux-ci, il faut citer en partie, celui de Kars, et ceux de Diyarbakir, Mardin, Malatya et Antep. Dans les vilayets de la première catégorie, le centre de gravité économique est constitué par l'élevage, et dans ceux de la seconde catégorie par

LA PRESSE TURQUE DE CE MATIN

La visite de M. Cemil Mardam à Ankara

M. Yunus Nadi écrit dans le "Cumhuriyet" et la "République".

Notre conscience est pleine de l'obligation d'un devoir à remplir et c'est de là que procède notre désir si sincère de voir la Syrie heureuse. A défaut de toutes ces considérations nous aurions toujours voulu voir dans la Syrie voisine une stabilité complète capable de réaliser les aspirations légitimes de ce pays et cela nous aurait toujours paru comme avantageux pour nous, en raison même de la sécurité d'une partie de nos frontières.

Nous ignorons ce dont il a été question à Ankara. Mais nous avons résumé les sentiments et l'opinion turque dans les lignes qui précèdent et nous sommes sûrs d'avoir, ce faisant, interprété fidèlement l'opinion du pays. Au surplus, nous ne doutons pas que le peuple syrien, qui a vécu avec nous une vie commune jusque dans un passé assez récent, ne trouve dans notre exposé tout ce qu'il pouvait attendre de nous. En dehors des grands conflits d'ordre politique, les grandes masses populaires syriennes doivent nourrir envers nous, les Turcs, les mêmes sentiments d'amour et de sincérité. C'est justement à toutes ces masses populaires qu'Atatürk a envoyé ses saluts et ses sympathies en la personne du Président du Conseil syrien, et ces salutations et cette sympathie étaient celles de la nation turque tout entière.

Atatürk a eu l'occasion de connaître la Syrie et les Syriens depuis les jours où il était capitaine d'état-major, en exil, dans ce pays. Il existe en Syrie le souvenir d'un respect profond envers lui — cela sans distinction de race ni de religion. Atatürk est, comme la nation turque dont il est le chef plein de constance, et, quoi qu'il soit un des rares grands soldats de l'histoire, il est persuadé que l'amour est un facteur d'ordre beaucoup plus puissant que la « force ». Nous ne doutons pas que, dans les rapports turco-syriens, les sentiments réciproques d'amitié, enracinés chez les deux nations seuls, ne jouent un rôle des plus efficaces et cela pour le plus grand bien des deux parties.

Les mesures à courte et à longue échéance

M. Ahmet Emin Yalman reprend, dans le "Tan", la publication au sujet de ses entretiens avec sir Henry Burnbury. Le spécialiste anglais lui a dit :

Dans la vie générale d'un pays il y a des actions à courte et à longue distance. Les premières sont constituées par les dispositions que prend un gouvernement au jour le jour, afin de faire face aux mesures immédiates qui s'imposent et pour sauvegarder l'intérêt général du pays. Mon impression est que, dans ce domaine, la Turquie a subi un examen satisfaisant. Elle a fait face au jour le jour aux questions soulevées par la crise mondiale et elle a appliqué à temps les mesures de précaution et de défense qui dépendaient d'elle. La Turquie est un des pays qui ont le mieux résisté à la crise et qui, en dépit de celle-ci, ont le mieux poursuivi leur route.

En ce qui concerne les mesures à longue échéance, je n'ai pas pu me faire une idée suffisante des préparatifs de la Turquie en vue de l'avenir et des résultats qu'elle pourra obtenir. J'ai constaté seulement que sur un point essentiel, on suit une voie très juste.

Et c'est la décision qui a été prise d'appliquer la politique nationale au moyen du système d'un parti unique. C'est là la voie la meilleure. Le système de deux parties a peut-être un

sens hier ; il n'en a plus aujourd'hui. Deux partis signifie, dans la répartition du travail, d'un pays opposer deux classes et deux groupes d'intérêts. Ce signifie confier la sauvegarde des intérêts généraux du pays à deux groupes qui ne cherchent pourtant que leurs intérêts particuliers.

Admettons que l'un des groupes soit partisan convaincu de l'initiative individuelle et de l'épargne privée. Tant qu'il sera au pouvoir, il dirigerait les affaires suivant ses conceptions individualistes et sa politique libérale. Mais cette procédure n'a pas été couronnée de succès. Le pays en a souffert. Lors des élections le groupe adverse vient au pouvoir, avec un programme socialiste ou communiste.

Qu'arrivera-t-il ? Toute la vie du pays sera modifiée, ses destinées économiques seront établies sur des nouvelles bases.

Tout cela ne peut assurer la stabilité au pays...

... Mais le système du parti unique a ses exigences propres. La plus essentielle est l'existence d'un contrôle vigilant pour assurer une propreté complète. A défaut de cela, il se crée des coins d'ombre : les intérêts privés s'introduisent. Sans que personne s'en aperçoive, on s'écarte des objectifs et de l'idéal sur lesquels reposent toute la politique nationale. Et toutes les belles idées cessent de constituer une force vivante, pour n'être plus que des mots brillants.

Le premier remède à cela, c'est la liberté de discussion. Mais ce n'est pas une liberté qu'il faille utiliser pour démolir, pour troubler l'atmosphère, pour servir des intérêts privés... Une liberté de discussion qui dénonce le mal et permet d'établir les remèdes positifs.

Un essai d'une loterie nationale

M. Asim Us écrit dans le "Kurun" :

Tout comme les années précédentes la quatrième tranche de l'emprunt Erzurum-Sivas a été couronnée du plus vif succès. La faveur dont jouissent les emprunts de ce genre a pour effet à la fois d'assurer l'utilisation au profit de l'œuvre de reconstruction nationale des capitaux qui demeurent inutilisés et du fournir un exemple vivant de la confiance du peuple envers le gouvernement.

Il y a un point qu'il faut noter à propos de cet emprunt intérieur : tandis que le gouvernement émet les nouvelles actions de l'emprunt d'Erzurum-Sivas, on recherche sur le marché celles de l'emprunt d'Ergani. Beaucoup se plaignent de ne pas en trouver. A quoi cela est-il dû ?

Ce point est intéressant afin d'étudier la psychologie de notre public. La raison de la faveur dont jouissent les actions d'Ergani réside dans le fait non seulement qu'elles produisent 5 ojo d'intérêt, mais qu'elles comportent 2 ojo de primes. En d'autres termes, nos compatriotes préfèrent recevoir 5 ojo d'intérêt au lieu de 7 ojo, à condition d'avoir 2 ojo de chance de gagner un lot.

Cette tendance se manifeste en d'autres pays aussi. C'est pourquoi la loterie Nationale a été créée en France.

... Il reste 14 millions d'actions d'Erzurum-Sivas à émettre. Ne pourraient-on pas, à la faveur d'un amendement de la loi, créer des actions qui soient les unes, à 3 ojo d'intérêt et 4 ojo à lots et les autres, sans intérêts du tout, mais à 7 ojo à lots ?

Un accident d'hélices

Port-Saïd, 23.—Le croiseur « Gloire » a été remorqué dans le port, à la suite d'une avarie des hélices, au cours des exercices dans le canal de Suez.

En réalité, c'est un faux ! L'état civil a été trompé, comme l'a été ma pauvre maman.

Heureusement, celle-ci ne s'est pas doutée d'un seul instant.

Oui, il est heureux qu'elle ait ignoré toutes ces roueries ! Je n'arrive pas encore à me persuader que tant de choses aient été inventées. Jamais, avant ce jour, je n'aurais pensé que les actes d'un être soi-disant bien élevé pussent cacher tant de perversité. Réellement, votre sexe est méprisable, Alex ! Les hommes manient, instinctivement, la fourberie !

De nouveau, le jeune officier de marine eut un geste de protestation.

— Je vous assure, Gyssie, que vous

voulez menteurs. La majorité,

s'apercevait seulement de sa présence à ses côtés.

— Vous ? dit-elle avec sincérité. Vous, Alex ? Mais vous n'êtes pas un homme ! Vous êtes...

— Un Iroquois peut-être ! fit-il, bougon.

De nouveau, elle leva les yeux sur lui et l'examina longuement. Sous une pensée intime, une rougeur envahit son visage.

— Je veux dire, reprit-elle avec moins d'assurance, que vous êtes un grand frère, un ami précieux, un bon chien dévoué...

— Vous vous en apercevez !

— ... Vous ne m'aimez pas d'amour,

vous, Alex ! continua-t-elle, imperturbable. Et je ne vous aime pas non plus !...

— Naturellement !

— ... Il n'y a entre nous qu'une

chaude et loyale affection... Heureusement... C'est bien meilleur !

— Ah ! bien ! l'interrompit-il rageusement. Vous admettez tout de qu'il y ait un peu d'affection entre nous !

— Evidemment ! Et c'est assez !

S'il y avait de l'amour, ce serait une calamité ! Nous ne chercheriez plus qu'à me mentir... à me tromper... comme font tous les autres !

— Grand merci !

— Vous seriez jaloux, exigeante... Et peut-être ne me protégeriez-vous pas avec tant de désintérêt... Quant

Les influences turques dans la broderie hongroise

Par GERTRUDE PALOTAY.

II

Ces broderies précieuses avaient pour fond des tissus de grand prix : soie, velours et souvent feutre anglais. Sans parler des couvertures pour les sœurs, on revêtait de broderies les sacoches, les coussins des carrosses, etc. Les dames de la noblesse partageaient avec les guerriers ce goût des broderies turques. On se prêtait les brodeurs d'une cour à l'autre. De nombreuses dames apprenaient également à faire des broderies turques et s'adressaient, par lettres, aux épouses des seigneurs turcs pour prier celles-ci de leur envoyer des modèles.

Les grandes dames hongroises n'ont pas eu seulement dans leurs maisons des brodeurs mais aussi des brodeuses, des esclaves turques. Un grand seigneur, Georges Thurzo, prévint sa femme, dans une lettre qu'il lui écrivit de champ de bataille, qu'il est parvenu à se procurer une esclave turque qui est une bonne brodeuse et il prie sa femme d'accepter celle-ci de sa part. Ces « bulya » turques, comme on appelaient ces esclaves, jouaient un rôle très important dans les grandes maisons où elles s'occupaient de broder le linge. Les grandes dames les achetaient, souvent à ces foires appelées « konyavetye » où l'on vendait le butin de guerre. Dans une lettre écrite à sa sœur, une des grandes dames hongroises se plaint en 1600 qu'à la foire de Kallo un de ses parents n'a réussi à acheter pour son compte qu'une seule jeune fille turque ; encore celle-ci coûta-t-elle très cher et n'était-elle même pas une brodeuse de tout premier ordre.

Mais l'époque était déjà venue où d'autres femmes que les grandes dames avaient aussi envie de ces belles et riches broderies. Ainsi, la femme du commandant de la forteresse d'Eger. La manière dont elle s'en procurait était simple : les guerriers d'Eger s'emparaient aux limites, c'est-à-dire à l'une de ces frontières hungaro-turques qui changeaient selon les hasards de la guerre, de quelques esclaves qu'ils lui donnaient. Ces jeunes turques n'étaient pas traitées par les dames de la noblesse comme des esclaves mais comme des servantes. Et en rentrant dans leur pays, elles envoient à leurs anciennes maîtresses des broderies en souvenir du bon traitement qu'elles avaient subi.

L'élite hongroise avait encore une autre manière de se procurer les jolies produits de l'industrie textile turque. On ne libérait les prisonniers turcs de qualité que contre une rançon en nature qui consistait en tapis, couvertures, robes, mouchoirs brodés et objets de sellerie brodés.

Ce procédé éclaira singulièrement les façons d'agir et le goût des seigneurs hongrois de cette époque. Les couvertures turques dont les Hongrois prirent alors l'habitude de faire usage au même titre que des tapis étaient, elles aussi, richement brodées, mais ce sont tout de même les langes qui peuvent passer pour les chefs-d'œuvre de l'art de la broderie.

Pour se rendre compte du chemin que ces langes brodés turcs ont parcouru à travers les siècles, il n'est besoin que de prendre l'exemple d'une vieille nappe de l'église protestante de Gyor. Cette nappe qui sert habituellement à recouvrir le calice, montre, tout au long de sa bordure, une inscription qui, selon les experts, n'est autre qu'un poème d'amour adressé par un homme à une femme et qui date probablement du dix-septième siècle. Il s'agissait donc d'un mouchoir envoyé à l'occasion des fiançailles, comme l'usage s'en est encore conservé aujourd'hui dans le peuple.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Les églises protestantes de Hongrie possèdent un grand nombre de mouchoirs turcs anciens, ce qui prouve combien il y en avait en Hongrie où ils représentaient un des cadeaux habituels que les dames de la noblesse faisaient aux églises. Ceux qui se trouvaient en possession privée se sont malheureusement en grande partie abîmés et perdus ; seuls les musées en ont gardé quelques-uns. Ils jettent une lumière intéressante sur la mode des broderies turques de cette époque. C'est ainsi que nous voyons des broderies de coloris et de dessins tissés sur des lingeries, telles que taies d'oreillers, revers de draps, manches de chemises de femmes et tabliers de coupe tout à fait occidentale. Il faut bien penser que les dames de la société remplagaient par des fleurs turques les guirlandes de grenades, dont en Europe occidentale, on ornait le linge. Les documents relatifs aux dots nous apportent beaucoup de renseignements sur l'usage qu'on faisait jadis des broderies turques.

Brevet à céder

Les propriétaires du brevet ture No 98104 obtenu en Turquie en date du 9 Janvier 1924 et relatif à un « perfectionnement aux méthodes de traitement des hydrocarbures » désirent entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 1942 obtenu en Turquie en date du 14/11/1935 et relatif à une « transmission d'énergie par un moyen ou installation pour obtenir de l'énergie de ce moyen », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2551246 obtenu en Turquie en date du 26 Janvier 1925 et relatif à un « procédé pour l'extraction de benzine et autres résidus du pétrole », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2551246 obtenu en Turquie en date du 26 Janvier 1925 et relatif à un « procédé pour l'extraction de benzine et autres résidus du pétrole », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2551246 obtenu en Turquie en date du 26 Janvier 1925 et relatif à un « procédé pour l'extraction de benzine et autres résidus du pétrole », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2551246 obtenu en Turquie en date du 26 Janvier 1925 et relatif à un « procédé pour l'extraction de benzine et autres résidus du pétrole », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2551246 obtenu en Turquie en date du 26 Janvier 1925 et relatif à un « procédé pour l'extraction de benzine et autres résidus du pétrole », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2551246 obtenu en Turquie en date du 26 Janvier 1925 et relatif à un « procédé pour l'extraction de benzine et autres résidus du pétrole », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2551246 obtenu en Turquie en date du 26 Janvier 1925 et relatif à un « procédé pour l'extraction de benzine et autres résidus du pétrole », désire entrer en relations avec les industriels du pays pour l'exploitation de son brevet soit par licence soit par vente entière.

Pour plus amples renseignements s'adresser à Galata, Persembe Pazar, Aslan Han Nos 1-4, 5ième étage.

Brevet à céder

Le propriétaire du brevet No. 2551246 obtenu en Turquie en date du 26 Janvier 1925 et relatif à un « procédé pour l'extraction de benzine et autres résidus du p